

# ACTION URGENTE

## SOMALILAND. UN JOURNALISTE DOIT ÊTRE LIBÉRÉ

Le journaliste Abdimalik Oldon a été arrêté il y a un an, le 17 avril 2019, à Burao, dans le nord du Somaliland, pour avoir simplement exercé son droit à la liberté d'expression. Malgré la libération de prisonniers dans tout le pays pour réduire la surpopulation carcérale et contenir la diffusion du Covid-19, cet homme continue d'être détenu arbitrairement par les autorités du Somaliland. Il doit être libéré immédiatement et sans condition.

**PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS**

*Président du Somaliland :*  
President Muse Bihi Abdi  
Somaliland Presidential Palace  
Hargeisa, Somaliland  
Courriel : [goljann099@gmail.com](mailto:goljann099@gmail.com)

Monsieur le Président,

*J'ai appris avec préoccupation le maintien en détention arbitraire d'Abdimalik Oldon à la prison centrale de Hargeisa, alors que 574 prisonniers ont été graciés au Somaliland le 1<sup>er</sup> avril 2020 pour réduire la surpopulation carcérale et contenir la diffusion du Covid-19 dans le pays.*

*Abdimalik Oldon a été arrêté le 17 avril 2019 devant son domicile à Burao pour avoir critiqué le président, Muse Bihi, sur Facebook. Poursuivi pour « propagande antinationale » et « diffusion de fausses informations », il a été condamné à trois ans et demi d'emprisonnement.*

*Amnesty International pense que la détention d'Abdimalik Oldon et les poursuites engagées contre lui sont injustifiées et motivées par des considérations politiques. L'un de ses avocats, Mubarik Abdi Ismail, a démissionné en septembre 2019 après avoir subi, selon ses dires, des manœuvres d'intimidation, des menaces et du harcèlement de la part des autorités. Le 26 juin 2019, Amnesty International a vu des policiers harceler ce dernier au tribunal de Maroodi Jeex et essayer de l'empêcher d'accéder à la salle d'audience où il devait assister Abdimalik Oldon.*

*L'arrestation d'Abdimalik Oldon est arbitraire car elle a eu lieu sans mandat, ce qui est une violation de l'article 25(2) de la Constitution du Somaliland, selon lequel la police doit obtenir un mandat de la part d'un juge avant d'arrêter une personne et de la placer en détention.*

**À la lumière de ce qui précède, je vous prie instamment :**

- **de faire libérer immédiatement et sans condition Abdimalik Oldon, car son arrestation et sa détention arbitraire violent son droit à la liberté d'expression au sens du droit international relatif aux droits humains ;**
- **de veiller, dans l'attente de sa libération, à ce qu'il puisse contacter librement sa famille et ses avocats, et à ce qu'il soit protégé de la torture et des autres mauvais traitements. Si les visites au parloir sont restreintes en raison des mesures de prévention du COVID-19, elles doivent être remplacées par d'autres moyens pour lui de contacter ses proches – par téléphone, appel vidéo ou courriel, par exemple.**

*Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération,*

## COMPLEMENT D'INFORMATION

Abdimalik Oldon est né au Somaliland. Il est journaliste et milite sur les réseaux sociaux. Sa page Facebook, où il traite de sujets ayant trait à la société, à la culture et à la politique, compte de nombreux abonnés. Il défend les droits humains et exprime ses opinions sur les politiques du gouvernement. Mohamed Sadiiq Dhame et Jamal Abdi Muhamed ont tous deux été jugés et condamnés à des amendes. Ils ont été libérés après avoir payé ces sommes, peu de temps après la publication de la première Action urgente à leur sujet.

La République autoproclamée du Somaliland a pour habitude de persécuter les journalistes et les personnes qui critiquent son gouvernement régional ou son président, Muse Bihi, et cette répression s'est accrue depuis quelques années. En 2019, les autorités ont fermé au moins trois organes de presse à l'issue de perquisitions dans leurs locaux. Elles ont aussi arrêté et poursuivi des personnes considérées comme critiques à l'égard des politiques gouvernementales, notamment plusieurs poètes, journalistes et personnalités politiques de l'opposition. Selon le Centre des droits humains, une organisation locale, 88 personnes dont 26 journalistes ont été arrêtées l'an dernier pour avoir simplement exercé leur droit à la liberté d'expression.

**LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS :** somali, anglais  
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

**MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE :** 3 juin 2020  
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

**PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER :** Abdimalik Muse Oldon (il)

**LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE :** <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr52/0615/2019/fr/>